

COMMUNE DE MIES
AVIS D'ENQUÊTE COMPLÉMENTAIRE

La Municipalité de Mies, conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), soumet à l'enquête publique du **3 novembre au 2 décembre 2026 les modifications du projet de règlement du plan d'affectation communal (PACom).**

Elle met en consultation durant le même délai, l'addenda du rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT, qui accompagne le dossier.

La Municipalité se tiendra à la disposition de la population pour répondre aux questions sur ce dossier le 17 novembre 2026 entre 19h00 et 21h00 dans la salle du Conseil communal de Mies.

Les pièces y relatives sont disponibles au greffe de la Commune **du 3 novembre au 2 décembre 2026** inclusivement, où la population peut en prendre connaissance durant les horaires d'ouverture ou en dehors, sur rendez-vous.

Le dossier est également disponible sur la page « Pilier public, mises à l'enquête » du site internet de la commune sous www.mies.ch.

Les observations ou oppositions seront consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé au greffe de la Commune de Mies (Route du Village 1, 1295 Mies) dans le délai indiqué.